

L'An deux mille vingt-quatre, le 9 avril, les membres du Bureau communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 3 avril 2024, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 16h00, sous présidence de Monsieur Guy LEFRAND, Président.

**PRÉSENTS** : Monsieur SIMON Stéphane, Monsieur DOUARD Daniel, Monsieur HUBERT Xavier, Monsieur BERNARD Franck, Monsieur ALORY Christophe, Monsieur BOREGGIO Sylvain, Monsieur DERRAR Mohamed, Monsieur DOSSANG Guy, Monsieur LEFRAND Guy, Monsieur MABIRE Arnaud, Monsieur ROYOUX Claude, Madame HAGUET VOLCKAERT Florence, Madame MARTIN Rosine, Monsieur HAMEL Raynald, Monsieur NORBLIN Raphael, Madame TREMEL Emmanuelle, Madame MARAGLIANO Francine.

**ABSENTS NON REPRÉSENTÉS** : Monsieur ROUSSEL Emmanuel, Monsieur ETTAZAOUI Driss, Monsieur GAVARD-GONGALLUD Nicolas.

\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

#### Décision 1 : EQUILIBRE TERRITORIAL ET SOCIAL DE L'HABITAT

OPAH de Territoire - OPAH de Renouvellement Urbain - Attribution des aides

#### Décision 2 : TOURISME ET GRANDS EVENEMENTS

Festival CA SONNE A LA PORTE - Tarifs pour la location d'emplacements avec activité commerciale

\*\*\*

Le Bureau, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil, **DECIDE** :

**Décision 1** : OPAH de Territoire - OPAH de Renouvellement Urbain - Attribution des aides

☞ **d'ACCORDER** une subvention de 1 000,00 €, à Monsieur Flavien LEMAITRE (Evreux), propriétaire occupant, pour des travaux de rénovation énergétique, dans le cadre de l'OPAH-RU

☞ **d'ACCORDER** une subvention de 602,00 €, à Madame Marie Madeleine ROCHAIS (Evreux), locataire, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou de maintien à domicile, dans le cadre de l'OPAH de territoire

☞ **d'ACCORDER** une subvention 694,00 €, à Monsieur Patrick COSSON (Croth), propriétaire occupant, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou de maintien à domicile, dans le cadre de l'OPAH de territoire

☞ **d'ACCORDER** une subvention de 794,00 €, à Monsieur Gérard MARNIER (Guichainville), propriétaire occupant, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou de maintien à domicile, dans le cadre de l'OPAH de territoire

☞ **d'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents afférents au versement des subventions

**Décision 2 : Festival CA SONNE A LA PORTE - Tarifs pour la location d'emplacements avec activité commerciale:**

- ☞ **de FIXER** les tarifs de l'édition CSALP 2024 tel que proposés ci-dessous
- ☞ **d'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tout document nécessaire à l'application de ces tarifs

TYPES DE TARIFS	TARIFS 2022	TARIFS 2023	TARIFS 2024
<b><i>Vente aux festivaliers</i></b>			
Jeton	1 €	1 €	1 €
Gobelet	1 €	1 €	1 €
Boisson chaude	1 €	1 €	1 €
Boisson sans alcool	2 €	2 €	2 €
Bière 25 cl	3 €	4 €	4 €
Vin 12,5 cl	3 €	3 €	3 €
Bière 50 cl	6 €	7 €	7 €
T-shirt édition en cours	10 €	15 €	20 €
T-shirt anciennes éditions	5 €	10 €	15 €
Emplacement camping par nuitée	3 €	5 €	5 €
Ticket de tombola	0 €	0 €	2 €
Casquette CSALP	0 €	0 €	25 €
1h à l'espace KIDZ	0 €	0 €	1 jeton
<b><i>Emplacement vendeurs ambulants avec puissance 2 x 16 ampères (6KW) inclu</i></b>			
1m à 3m linéaires	200 €	220 €	250 €
3m à 5m linéaires	300 €	330 €	350 €
5m à 7m linéaires	400 €	440 €	450 €
7m à 10m linéaires	500 €	550 €	600 €
<b>Puissance électrique SUPPLÉMENTAIRE</b>			
1x 16 ampères supplémentaire 3KW	0 €	0 €	50 €
1x 32 ampère supplémentaire 6KW	0 €	0 €	100 €
1x Tetra 32 supplémentaire 18KW	0 €	0 €	250 €
1x Tetra 63 supplémentaire 36KW	0 €	0 €	500 €